Nations Unies E/2005/16

Conseil économique et social

Distr. générale
22 avril 2005
Français
Original : anglais

Session de fond de 2005
New York, 29 juin-27 juillet 2005
Point 10 de l'ordre du jour provisoire*
Coopération régionale

Résumé de l'Étude sur la situation économique de l'Europe, 2005 : la situation économique de l'Europe et de la Communauté d'États indépendants en 2004-2005

Résumé

Le rapport donne un aperçu des grandes lignes de l'évolution économique de la région de la Commission économique pour l'Europe (CEE) en 2004, ainsi que des perspectives à court terme, exposées dans l'*Étude sur la situation économique de l'Europe, 2005 n° 1*. Il met en lumière les principaux faits nouveaux survenus en 2004 et l'évolution macroéconomique dans les sous-régions de la CEE, à savoir en Europe occidentale et dans les 10 nouveaux pays membres de l'Union européenne, l'Europe du Sud-est et la Communauté d'États indépendants (CEI) et présente les perspectives à court terme. Il explore plusieurs problèmes qui se posent aux pouvoirs publics, tels que les réformes structurelles et la politique macroéconomique en Europe, l'objectif de la diversification économique dans les pays de la CEI, la vulnérabilité financière des nouveaux pays à économie de marché membres de la CEE et les problèmes découlant de la mondialisation.

* E/2005/100.

05-31891 (F) 100505 170505

I. Principaux faits nouveaux survenus en 2004

Forte reprise au niveau mondial

1. En 2004, la reprise de l'économie mondiale a poursuivi sur son élan. La production mondiale a augmenté d'environ 5 % par rapport à l'année précédente, soit le taux de croissance annuel moyen le plus rapide des 30 dernières années. La flambée des prix du pétrole cette année-là ne semble guère avoir nui à l'activité économique mondiale.

2. Les États-Unis d'Amérique et la Chine sont demeurés les principaux moteurs de la croissance économique. En Asie, les nouveaux pays à économie de marché ont continué à faire preuve d'un dynamisme incontesté. En revanche, au Japon, la reprise s'est ralentie après le premier trimestre de 2004. La CEI a elle aussi enregistré une croissance particulièrement rapide en raison essentiellement de l'explosion des cours des matières premières. L'activité économique s'est aussi nettement redressée en Amérique latine. Dans la plupart des pays d'Europe centrale et orientale, elle a poursuivi sur sa lancée. Comme en 2003, la zone euro est restée à la traîne de la reprise mondiale.

3. Les fortes pressions à la hausse qui se sont exercées sur les prix de l'énergie n'ont eu que peu d'influence sur l'inflation mondiale. L'envolée des prix de l'énergie n'a pratiquement pas eu d'effets « secondaires », preuve s'il en est d'une modération salariale durable et de la crédibilité des autorités monétaires dans les efforts qu'elles déploient pour étouffer en germe toute spirale inflationniste.

4. L'anticipation d'une inflation modérée a contribué au maintien de taux d'intérêt à long terme très bas sur les marchés internationaux de capitaux. Les marchés nouveaux ont continué de profiter de conditions financières favorables, les primes de risque demeurant très faibles. Les flux nets de capitaux privés vers les marchés en développement et les marchés nouveaux ont atteint leur plus haut niveau depuis la crise qui a frappé l'Asie du Sud-Est.

5. L'aggravation des déséquilibres extérieurs entre les principaux pays et régions du monde est très préoccupante. L'énorme déficit courant des États-Unis s'est encore creusé pour atteindre un niveau correspondant à 5,75 % du produit intérieur brut (PIB) en 2004. Ce déficit a notamment pour corollaire d'importants excédents des comptes courants du Japon et des marchés nouveaux d'Asie et, dans une moindre mesure, de la zone euro (en Allemagne principalement). Pour remédier à ces déséquilibres mondiaux sans provoquer de mouvements perturbateurs des flux de capitaux internationaux, ni des taux de change entre les principales devises, il faudra agir judicieusement à l'échelle nationale et internationale.

Reprise de l'économie des États-Unis impulsée par la fermeté de la demande intérieure

6. Aux États-Unis, en 2004, la demande intérieure a stimulé la reprise, à un rythme rapide, de l'activité économique. Les exportations se sont redressées dans un environnement extérieur favorable, aidées par la faiblesse du dollar. Mais le bond des importations dans le même temps signifie que les exportations réelles nettes ont continué de peser sur la production intérieure. Le PIB réel a augmenté de 4,4 %, soit bien plus que la tendance du taux de croissance de la production (3,25 % environ); de ce fait, l'écart entre la production potentielle et effective s'est considérablement

réduit en 2004. L'activité économique a été principalement marquée par la consommation privée, soutenue par un marché du travail qui amorce une reprise lente, de faibles taux d'intérêt et l'effet de richesse prêté à l'explosion de l'immobilier. Le taux d'épargne privée est demeuré à un niveau très bas. Les dépenses d'équipement et de logiciels des entreprises se sont envolées, stimulées par une augmentation sensible des profits des sociétés, des taux d'utilisation des capacités plus élevés et des incitations fiscales. La reprise, après un retard exceptionnellement long, a contribué par ailleurs à l'expansion du marché du travail, encore qu'elle ait été relativement modérée par rapport à ce qui a été observé dans le passé. Les prix à la consommation ont légèrement augmenté, suite principalement au renchérissement de l'énergie. Le déficit du compte courant et de la balance commerciale a atteint des niveaux records en 2004.

7. Devant la vigueur de la croissance économique, la Réserve fédérale s'est mise à relever progressivement ses taux, mais la politique monétaire a continué à soutenir la croissance économique. Qui plus est, l'austérité relative de la politique monétaire a été compensée par la dépréciation continue du dollar qui a entraîné des conditions monétaires globales tout à fait favorables. En même temps, les taux d'intérêt à long terme sont restés très faibles. Suite à deux années de forte stimulation fiscale, la politique budgétaire n'a été que légèrement expansionniste en 2004. La même année, le déficit budgétaire général représentait plus de 4 % du PIB.

La reprise en perte de vitesse dans la zone euro

8. Dans la zone euro, la reprise cyclique s'est nettement essoufflée au second semestre de 2004. La croissance des exportations, qui en avait été le moteur, s'est affaiblie avec le léger ralentissement de l'économie mondiale et les effets négatifs de l'appréciation de l'euro sur la compétitivité des prix. La demande intérieure était trop apathique pour contrebalancer la contraction de la demande extérieure. La consommation des ménages, toujours médiocre, a souffert de la faible confiance des consommateurs et de la croissance modeste des revenus salariaux réels, de même que de la stagnation du marché du travail. Les investissements fixes ont un peu repris en 2004, mais à un rythme négligeable. Les investissements fixes des entreprises ont été freinés par l'incertitude quant aux perspectives de la demande à moyen terme ainsi que par la montée des prix du pétrole. L'amélioration de la conjoncture pour les dépenses d'investissement qu'auraient pu susciter le redressement durable des bilans des entreprises, des conditions financières favorables et l'accroissement de la rentabilité suite à la reprise cyclique de la productivité conjuguée à la modération salariale semble en avoir pâti. Quoi qu'il en soit, le PIB réel a augmenté d'environ 2 % en 2004 par rapport à l'année précédente. Derrière des résultats moyens se dissimulent de gros écarts de taux de croissance entre les pays membres de la zone euro, allant d'une augmentation du PIB réel d'à peine plus de 1 % en Italie, aux Pays-Bas et au Portugal à une croissance vigoureuse de 4 % et plus en Irlande et au Luxembourg (voir tableau 1.1.1 ci-après). Après deux années de quasi-stagnation, l'Allemagne, principal pays de la zone euro, a retrouvé un chiffre de croissance annuelle moyen positif en 2004.

9. L'inflation des prix à la consommation dans la zone euro est demeurée modérée en 2004, atteignant en moyenne à peine plus de 2 %. L'envolée du prix de l'énergie et l'augmentation des prix administrés et des impôts indirects ont exercé des pressions à la hausse sur le taux d'inflation brut. Mais ce phénomène a été compensé par l'évolution favorable des prix d'autres biens, notamment la baisse des

prix des denrées alimentaires non transformées. L'inflation sous-jacente, qui exclut le prix de l'énergie et des denrées alimentaires non transformées, n'a pratiquement pas changé par rapport à l'inflation brute en 2004. En raison d'une augmentation plus forte de la productivité conjuguée à la limitation continue des hausses salariales, les coûts de la main-d'œuvre par unité (dans l'ensemble de l'économie) n'ont guère augmenté en 2004.

10. Les marchés du travail dans la zone euro ont dans l'ensemble continué à manquer de dynamisme. En 2004, l'emploi n'a augmenté que de 0,5 % par rapport à l'année précédente. Le taux de chômage moyen a légèrement augmenté pour passer à près de 9 % en 2004 contre 7,8 % seulement en 2001.

11. Dans la zone euro, la faiblesse des taux d'intérêt a continué de soutenir l'activité économique. Vu la fragilité des forces de croissance cyclique et le faible taux d'inflation escompté, la Banque centrale européenne a laissé son principal taux de refinancement inchangé à 2 % depuis juin 2003. Les taux d'intérêt réel à court terme étaient proches de zéro pendant la grande partie de 2004. Les taux d'intérêt à long terme sont restés eux aussi très bas. Sur le marché obligataire, les rendements moyens des obligations d'État sur 10 ans ont atteint 4,4 % en juin 2004, avant de retomber à 4 % au dernier trimestre de 2004. Mais l'appréciation effective réelle continue de l'euro a entraîné une certaine contraction de la situation monétaire au deuxième semestre de 2004.

12. Dans la zone euro, la politique budgétaire a été légèrement expansionniste en 2004, comme l'indique une légère baisse de l'excédent du solde primaire corrigé des variations conjoncturelles. Le déficit budgétaire effectif représentait en moyenne 2,75 % du PIB en 2004, sans grand changement par rapport à l'année précédente. Les déficits budgétaires ont été sensiblement supérieurs au seuil des 3 % (fixé dans le Pacte de stabilité et de croissance) en Allemagne, en France et en particulier en Grèce.

Taux de croissance satisfaisants dans d'autres pays d'Europe occidentale

13. Au Royaume-Uni, la reprise cyclique s'est poursuivie à un rythme relativement élevé en 2004. Le PIB réel a progressé d'un peu plus de 3 % par rapport à 2003. La consommation privée a là encore soutenu la croissance économique, confortée par l'effet de richesse provoqué par la hausse des prix de l'immobilier. Mais des taux d'intérêt supérieurs, conjugués au resserrement progressif de la politique monétaire, semblent avoir eu pour effet de ralentir la progression du marché de l'immobilier, comme le donne à penser la décélération des augmentations de prix dans ce secteur au second semestre de l'année. La formation brute de capital fixe a aussi fortement augmenté en 2004. Une croissance économique dynamique est allée de pair avec une nouvelle augmentation de la demande de main-d'œuvre; en même temps, le taux de chômage n'est jamais tombé aussi bas. Selon des estimations révisées, la politique budgétaire a été, de façon générale, neutre tout au long de 2004, après deux années de fortes incitations fiscales. En 2004, le déficit budgétaire de l'État a été légèrement supérieur au seuil des 3 % fixé dans les règles fiscales de l'Union européenne.

14. Dans les autres pays de l'Union européenne en dehors de la zone euro, la croissance économique a bien redémarré au Danemark et en Suède en 2004, la production atteignant un taux supérieur à la tendance à long terme. La performance économique des pays d'Europe occidentale non membres de l'UE (Islande, Norvège

et Suisse) a été tout aussi satisfaisante en 2004. Dans l'ensemble, le PIB réel de l'Europe occidentale a augmenté d'environ 2,25 % en 2004 par rapport à l'année précédente.

L'Europe centrale et orientale a conservé un écart de croissance positif par rapport à l'Europe occidentale

15. L'activité économique dans les huit nouveaux pays d'Europe centrale et orientale membres de l'UE a nettement repris en 2004. Leur PIB global a augmenté d'environ 5 %, sous l'impulsion de la reprise en Pologne. Les économies des pays baltes ont toutes poursuivi leur croissance à un rythme rapide. En 2004, la croissance dans ces huit pays a reposé sur une assise plus large, grâce au dynamisme de la consommation, aux dépenses d'investissement et à une forte demande extérieure. La croissance des importations a été dynamique, reflétant la vigueur de la demande intérieure et des exportations. Les exportations nettes ont continué d'apporter une contribution positive à la croissance du PIB en Pologne et en Slovaquie, mais n'ont eu aucune influence dans les autres pays. La politique macroéconomique a été dans l'ensemble favorable à la croissance. De bons résultats budgétaires ont permis aux banques centrales de poursuivre une politique monétaire souple. Mais, malgré l'accélération de la croissance de la production, la création nette d'emplois a peu progressé alors que le chômage déclinait légèrement. La dualité du marché du travail transparaît à travers le manque de travailleurs qualifiés parallèlement à l'absence de débouchés pour les demandeurs d'emploi peu qualifiés, les plus nombreux parmi les chômeurs de longue durée. L'inflation dans ces huit pays a légèrement augmenté, en raison principalement de facteurs ponctuels liés à l'adhésion à l'UE ainsi qu'au renchérissement de l'énergie importée.

16. Dans le sud-est de l'Europe, la croissance économique s'est beaucoup accélérée, soutenue par le dynamisme de la demande intérieure et des exportations. Le PIB global a augmenté d'environ 8 % (voir tableau 1.1.2 ci-après), ce qu'il faut attribuer à la reprise dans les principales économies de la région, la Roumanie et la Turquie. Plusieurs pays de la région (en particulier les pays candidats à l'UE, la Bulgarie, la Croatie et la Roumanie) ont continué de bénéficier de la montée de l'investissement étranger direct (IED) qui a contribué à favoriser la restructuration et la modernisation de leur économie et l'accélération de la croissance des exportations.

17. En 2004, l'emploi s'est développé en Bulgarie mais a continué de stagner en Croatie et a même un peu baissé en Roumanie. La situation du marché du travail dans les autres pays s'est détériorée dans l'ensemble en 2004, certains pays enregistrant des taux de chômage excessivement élevés. La même année, la déflation s'est poursuivie dans la plupart des pays sous l'effet de la relative austérité de la politique budgétaire et, dans certains cas, de l'appréciation du taux de change effectif nominal. Il reste que plusieurs pays sont encore aux prises avec d'importants problèmes macroéconomiques : ils doivent notamment résorber le lourd déficit de leurs finances publiques (Roumanie et Serbie-et-Monténégro) et de leurs opérations courantes (la plupart des pays d'Europe du Sud-Est). La Croatie souffre d'un double déficit chronique.

Pour la deuxième année consécutive, la CEI a été l'une des régions du monde à la croissance la plus rapide

18. Avec une croissance du PIB de presque 8 % par an, tous les pays de la CEI, y compris le premier d'entre eux sur le plan économique, la Russie, ont continué à profiter de la hausse des cours mondiaux des produits de base. Dans la plupart des pays de la CEI riches en ressources, la croissance de la production est due avant tout à l'essor des exportations de produits de base (en particulier de pétrole et de gaz naturel). Le dynamisme de la production observé depuis plusieurs années est aussi lié à un accroissement de la demande intérieure et en particulier de la consommation privée. Dans de nombreux pays, la formation de capital fixe a également repris, surtout dans les industries extractives. De façon générale, l'emploi dans la CEI a continué de croître depuis le dernier trimestre de 2003, mais cela tient essentiellement à l'évolution de certaines des principales économies de la région (en particulier en Russie). Vers la fin de 2004, le chômage involontaire touchait quelque 10 millions de personnes dans la CEI, soit 8 % de la population active de la région.

19. Beaucoup de pays de la CEI ont suivi une politique macroéconomique expansionniste, ce qui a donné un coup de pouce supplémentaire à l'activité économique. Dans certains pays, l'orientation procyclique des dépenses publiques s'est fait sentir, au détriment de leur équilibre budgétaire. C'est ce qui explique notamment le ralentissement de la baisse des taux d'inflation et, dans certains cas, la détérioration de l'équilibre budgétaire. La pression des coûts s'est intensifiée, le coût du travail augmentant plus vite que les prix à la production. La forte reprise de la demande de consommation risque d'alimenter encore la pression inflationniste. Les monnaies de la plupart des pays exportateurs de produits de base sont allées s'appréciant du fait de la forte augmentation des recettes d'exportation. Les symptômes du « mal hollandais » sont de plus en plus manifestes dans certains pays, en particulier en Russie, ce qui pèse lourdement sur la conduite de la politique monétaire.

II. Les perspectives à court terme

La conjoncture économique internationale devrait rester favorable, tout en étant un peu moins porteuse

20. La croissance économique mondiale devrait se ralentir en 2005, mais avoisiner quand même 4,25 %. La forte croissance du commerce mondial continuera de reposer sur la Chine et les États-Unis, principales locomotives de cette croissance.

21. Aux États-Unis, le PIB réel devrait s'accroître de quelque 3,5 % en 2005, contre 4,4 % en 2004 (voir tableau 1.1.1 ci-après). Le taux de croissance demeurera quand même légèrement supérieur au potentiel. D'une façon générale, l'activité sera soutenue par une demande intérieure toujours forte, bien qu'un peu moins ferme. Les exportations devraient être stimulées par la dépréciation du dollar et par la vigueur de la demande extérieure sur les principaux marchés des États-Unis en Asie et en Amérique latine. Mais les importations augmenteront aussi, de sorte que l'évolution des exportations réelles nettes continuera à peser sur l'activité économique. On s'attend à ce que la Réserve fédérale continue à majorer progressivement les taux d'intérêt à court terme pour rendre la politique monétaire

plus neutre en 2005. La politique budgétaire sera légèrement plus restrictive cette année.

La croissance devrait se poursuivre en Europe et dans la CEI, mais à des taux différents

22. On prévoit que la croissance économique se poursuivra en Europe et dans la CEI en 2005, mais à des taux qui varieront sensiblement d'une sous-région à l'autre. La zone euro restera à la traîne des autres grandes régions composant l'économie mondiale, et l'Europe centrale et orientale continuera à faire nettement mieux qu'elle. La croissance économique fléchira un peu dans la CEI, mais demeurera dans l'ensemble bien supérieure à la moyenne européenne.

Une reprise modérée dans la zone euro

23. On estime que le PIB réel augmentera en moyenne de 1,8 % en 2005 dans la zone euro (voir tableau 1.1.1 ci-après). Pour l'Europe occidentale prise dans son ensemble, le taux sera légèrement supérieur − 2 % − car la croissance sera un peu plus forte dans les pays n'appartenant pas à cette zone. On note une petite diminution par rapport à 2004, due en partie à ce qu'en 2005 il y aura moins de jours ouvrables. La croissance dans le reste du monde continuera à soutenir les exportations, qui demeurent le moteur de l'expansion. Pour que la reprise s'accélère, il faudra que la demande intérieure se redresse plus fortement que prévu. Parmi les trois principales économies de la zone euro, l'Allemagne et l'Italie devraient continuer à connaître une croissance relativement molle; en France, on prévoit que le PIB réel augmentera d'environ 2 %. En dehors de la zone euro, le taux annuel moyen de croissance du Royaume-Uni devrait tomber à 2,5 %. La politique budgétaire devrait d'une façon générale être neutre (ou peut-être légèrement restrictive) dans la zone euro et dans l'ensemble de l'Europe occidentale en 2005. Vu la fragilité des facteurs de croissance intérieure et l'effet ralentisseur de l'appréciation de l'euro sur l'activité économique et l'inflation, la politique monétaire dans la zone euro devrait rester caractérisée par une prudente expectative. La Banque centrale européenne ne modifiera sans doute pas les taux d'intérêt en 2005, mais elle conserve la possibilité de les abaisser pour contrer tout affaiblissement de la reprise, d'autant plus que l'appréciation de l'euro atténuera l'inflation importée.

La croissance économique devrait rester vigoureuse en Europe centrale et orientale et dans la CEI

24. Bien que les taux de croissance du PIB aient commencé à fléchir dans les huit nouveaux membres de l'Union européenne, les indices récents du sentiment économique laissent augurer une évolution favorable à court terme. En 2005, le taux de croissance moyen dans ces huit pays pourrait revenir à environ 4,5 % − ce qui est moins qu'en 2004, mais beaucoup plus que la moyenne pour l'Europe occidentale. Un net essor des projets d'investissement étranger direct entièrement nouveaux devrait accélérer la restructuration en cours et stimuler les exportations. Certains pays prévoient de poursuivre leurs efforts d'assainissement budgétaire en 2005, ce qui ne devrait guère freiner la demande intérieure. La plupart des pays du sud-est de l'Europe sont également bien partis pour conserver des taux de croissance élevés en 2005, mais les taux exceptionnels atteints par certains d'entre eux en 2004 seront difficiles à maintenir. Globalement, la demande intérieure devrait rester très

dynamique et étayer solidement l'activité économique dans ces pays. Une meilleure intermédiation financière et une augmentation rapide du crédit continueront à nourrir la croissance de la production dans toute l'Europe centrale et orientale. Toutefois, malgré une progression assez forte de la production en 2005, l'emploi augmentera sans doute peu.

25. L'activité économique dans l'ensemble de la CEI pourrait s'essouffler quelque peu en 2005, mais le PIB devrait tout de même progresser d'environ 6,5 %. La croissance sera moins rapide dans toutes les grandes économies de la Communauté − Bélarus, Kazakhstan, Russie et Ukraine −, suite à l'évolution de facteurs extérieurs comme les prix des produits de base et la demande sur leurs principaux marchés. La demande dans les pays de la CEI devrait rester très ferme, mais ses effets sur l'activité économique intérieure dépendra de la capacité d'ajustement de l'offre. La politique macroéconomique demeurera probablement assez neutre dans les grandes économies, à l'exception peut-être de l'Ukraine où l'on peut s'attendre à une plus grande austérité budgétaire. Le marché du travail devrait s'améliorer à court terme, mais de nombreux pays de la CEI doivent encore procéder à une restructuration, la reconversion de la main-d'œuvre étant plus lente que la réorientation de la production.

Les risques de détérioration prédominent

26. À la base, les perspectives à court terme sont relativement bonnes pour l'économie mondiale, même si la croissance est bien trop faible dans la zone euro. Mais les risques de détérioration prédominent. L'évolution du marché international du pétrole est particulièrement incertaine. L'accroissement du déficit du compte courant des États-Unis, considérable, représente un autre risque de détérioration sérieuse pour l'économie mondiale. La forte dépendance de l'économie mondiale à l'égard des États-Unis en tant que grand moteur de croissance la rend évidemment plus vulnérable à un ralentissement plus sensible de l'économie américaine que les prévisions ne le donnent à penser pour l'instant. Qui plus est, les importants déséquilibres internes et externes qui caractérisent celle-ci ne pourront être corrigés qu'au prix d'une décélération plus ou moins prononcée de l'expansion de la demande et de la production intérieures.

27. Les taux d'intérêt à long terme sur les marchés internationaux de capitaux sont restés exceptionnellement bas depuis le début de la reprise, ce qui tient, entre autres, à ce que l'on table toujours sur une inflation modérée, à ce que l'offre d'obligations de sociétés est faible (suite à la consolidation des bilans) et à ce que les banques centrales asiatiques ont procédé à des achats massifs de bons du Trésor des États-Unis. Ils pourraient cependant connaître une hausse plus forte que prévu, l'effet de ces facteurs se dissipant et l'inquiétude continuant à monter sur les marchés de capitaux devant l'importance du déficit budgétaire américain, avec pour conséquence un ralentissement de la croissance économique.

28. En Europe occidentale, comme cette région mise actuellement beaucoup sur la croissance de ses exportations, la reprise souffrirait beaucoup si la croissance mondiale marquait un fléchissement supérieur aux prévisions. Une nouvelle poussée de l'euro serait très préjudiciable à la croissance économique, qui pourrait même se retrouver au point mort en 2005. Dans certains pays (Espagne, France, Irlande, Royaume-Uni), il pourrait aussi y avoir un renversement soudain et prononcé de la tendance à la hausse des prix de l'immobilier, ce qui aurait des effets de richesse

négatifs et, partant, de graves répercussions sur la consommation des ménages et le taux global de croissance économique. D'autre part, il se pourrait que l'investissement des entreprises réagisse plus favorablement que prévu au maintien de bonnes conditions de financement et à l'amélioration de la rentabilité − mais il y a peu de chances que cela se produise puisque l'on prévoit un ralentissement de la croissance économique.

29. Les principaux risques extérieurs pour les pays d'Europe centrale et orientale sont notamment une brusque décélération de la croissance économique dans la zone euro et une hausse beaucoup plus importante que prévu des prix de l'énergie. Si l'inflation importée continue à augmenter, ils pourraient adopter une politique plus restrictive, ce dont pâtirait l'activité économique. Certains pays de la région sont encore aux prises avec d'importants problèmes macroéconomiques : ils doivent notamment résorber le lourd déficit de leurs finances publiques et de leurs opérations courantes. Les élections qui auront lieu bientôt dans plusieurs pays risquent d'être précédées d'une augmentation des dépenses publiques, ce qui pourrait nuire à la crédibilité de l'action gouvernementale et provoquerait sans doute un durcissement de la politique monétaire, une diminution des apports d'IED et une réduction de la compétitivité. Le plus urgent pour les nouveaux États membres de l'UE est d'assainir durablement leurs finances publiques et de mettre en œuvre des réformes structurelles pour assurer une croissance génératrice d'emplois.

30. La principale faiblesse structurelle des pays de la CEI reste leur lourde dépendance à l'égard des exportations de ressources naturelles et de produits à basse valeur ajoutée, d'où une grande vulnérabilité aux crises extérieures. En outre, on constate déjà, surtout en Russie, que la perte de compétitivité due à l'appréciation du taux de change réel (le « mal hollandais ») a de graves conséquences pour les producteurs locaux et que cela est en train de paralyser l'activité économique intérieure. La politique macroéconomique peut difficilement remédier à ces problèmes. À moins que les producteurs locaux arrivent à les contrer au niveau microéconomique par de nouvelles restructurations, ils auront sans doute des répercussions négatives sur la croissance de la production dans les pays touchés, en particulier dans l'industrie manufacturière. Les perspectives de croissance à long terme des pays de la CEI dépendent donc du succès de leurs efforts pour diversifier leur économie et réformer en profondeur les marchés de produits et de capitaux.

III. Problèmes qui se posent aux pouvoirs publics

A. Comment parvenir à l'équilibre : réformes structurelles et politique macroéconomique en Europe

31. En Europe, il y a peu de chances qu'à court terme la mollesse de la demande intérieure soit contrebalancée par un renforcement des exportations vers le reste du monde. La reprise de l'économie européenne s'est pratiquement arrêtée pendant le troisième trimestre de 2004 et, d'après les prévisions actuelles, l'activité ne devrait progresser que modérément en 2005.

32. Il faut s'attacher en priorité à combler l'écart entre les buts affichés de l'ambitieuse stratégie de Lisbonne, qui vise à créer une économie compétitive et dynamique comparable à celle des États-Unis, et la réalité qui est bien décevante puisque l'on est encore loin d'avoir atteint les objectifs intermédiaires. Le problème

tient notamment à ce que cette stratégie est presque exclusivement axée sur la réforme de l'offre, sur laquelle on mise pour créer une économie dynamique caractérisée par une forte croissance et de l'emploi et de la productivité. Or, les résultats commerciaux sont déterminés non seulement par l'offre, mais encore par son interaction avec la demande. Il sera donc difficile d'atteindre les objectifs de Lisbonne si la demande intérieure demeure apathique.

33. L'augmentation des taux de croissance est également une condition *sine qua non* pour préserver le modèle européen, qui met fortement l'accent sur la cohésion sociale. L'intensification de la concurrence internationale, l'accélération du progrès technique (aux dépens de la main-d'œuvre peu qualifiée) ainsi que le vieillissement de la population poussent à effectuer des ajustements qui rendent la tâche plus difficile encore.

34. Un rapport récent sur la stratégie de Lisbonne − le « rapport Kok » − a abouti à la conclusion que celle-ci était beaucoup trop générale et que ses objectifs étaient en partie contradictoires. Il est donc proposé d'axer cette stratégie sur cinq grands domaines prioritaires, et de mettre en œuvre des programmes d'action nationaux. Ces domaines sont les suivants : création d'une société de la connaissance, en insistant tout particulièrement sur l'innovation et la recherche; achèvement du marché intérieur, ce qui exige une intégration plus étroite des marchés de services et des industries de réseau; établissement de conditions plus propices aux entreprises, notamment en facilitant l'entrée sur les marchés et le développement des marchés de capital-risque; poursuite de la réforme du marché du travail pour accroître la mobilité de la main-d'œuvre au sein de l'UE; promotion de la viabilité écologique.

35. Afin de renforcer le potentiel de croissance de l'Europe, il faut non seulement réformer l'offre, mais encore mettre en place (principalement dans le domaine monétaire et budgétaire) un cadre macroéconomique suffisamment souple pour « soutenir la croissance dans toute la mesure possible » (rapport Kok), tout en veillant à préserver la stabilité macroéconomique. Dans le même esprit, le rapport Sapir a souligné la nécessité de conjuguer réformes microéconomiques et révision de la politique macroéconomique de l'Union économique et monétaire, en tenant spécialement compte de l'hétérogénéité croissante de l'UE depuis son élargissement, ce qui exige des règles plus souples pour limiter les conséquences négatives que pourrait avoir une politique par trop uniforme. Il s'agit de concilier discipline et flexibilité.

36. Une réforme judicieuse du Pacte de stabilité et de croissance, jointe à l'établissement d'objectifs réalistes et fermes pour l'assainissement budgétaire à moyen terme, pourrait également jeter les bases d'une nouvelle politique européenne caractérisée par une coopération entre la Banque centrale européenne et le Conseil de l'Europe (ou l'« euro-groupe »). Il convient de mener une politique monétaire symétrique sur l'ensemble du cycle économique, en accordant un poids égal aux chances d'amélioration et aux risques de détérioration de la stabilité des prix et de la croissance économique. Cela est d'autant plus important que la politique budgétaire tend à s'orienter vers des objectifs d'assainissement ambitieux, qu'il sera beaucoup plus facile d'atteindre si la croissance économique est soutenue.

B. L'objectif de la diversification économique dans les pays de la CEI

37. Dans la plupart des pays de la CEI, les taux de croissance du PIB ont été impressionnants ces dernières années, mais on peut craindre qu'ils ne soient pas durables. La vague de prospérité observée dans les pays de la CEI riches en ressources est due principalement à l'expansion de leurs industries extractives (en particulier les secteurs du pétrole brut et du gaz naturel), jointe à l'envolée des cours mondiaux des produits de base ces dernières années. L'étroitesse des bases de la reprise expose ces pays à des fluctuations sur les marchés mondiaux de produits de base, qui sont extrêmement instables, et les rend ainsi vulnérables à des perturbations d'origine extérieure. Qui plus est, les activités extractives sont capitalivores et créent peu d'emplois, et elles risquent d'entraîner un développement déséquilibré sur le plan géographique ainsi que d'aggraver l'inégalité des revenus.

38. La principale question qui se pose est de savoir dans quelle mesure et comment l'action des pouvoirs publics peut aider à élargir les bases de la croissance et à réduire la dépendance excessive à l'égard des ressources naturelles à moyen et à long terme. Depuis quelque temps, le débat d'orientation dans certains pays de la CEI est axé sur la diversification économique en tant que condition essentielle du développement et d'une croissance vigoureuse et durable. Malgré les différences entre les pays, la diversification occupe une place de choix dans les stratégies de développement établies récemment par plusieurs d'entre eux. Le flou règne cependant quant aux moyens d'atteindre cet objectif.

39. La désintégration du Conseil d'assistance économique mutuelle (CAEM), puis de l'Union soviétique, a provoqué l'effondrement d'une grande partie de l'industrie manufacturière dans les pays de la CEI. De ce fait, la production et les exportations de la plupart d'entre eux, mais surtout des pays riches en ressources, sont caractérisées par une spécialisation et une concentration croissantes. En Russie, par exemple, la part des cinq principaux produits d'exportation dans les exportations totales est passée de 62 % en 1996 à 68 % en 2003 (quatre de ces cinq produits d'exportation étaient des produits de base ou des combustibles) et celle des 10 premiers produits de 72 % à 77 %. On observe une concentration analogue, orientée vers l'exportation de produits de base, dans de nombreux pays de la CEI. Une spécialisation aussi étroite risque d'aller à l'encontre d'un développement équilibré, en particulier dans les pays de la CEI à faible revenu.

40. La question de la diversification économique ne se pose bien entendu pas dans les mêmes termes pour tous les pays de la CEI. Il y a une nette différence entre ceux qui possèdent d'abondantes ressources de pétrole et de gaz naturel, et ceux qui sont moins richement dotés et pour lesquels l'augmentation de la part des exportations de produits de base est surtout la conséquence de la désindustrialisation qui a suivi l'effondrement de l'Union soviétique. Les pays riches en ressources connaissent cependant des problèmes particuliers qui risquent même d'entraver leur développement économique.

41. L'abondance de ressources naturelles peut en principe grandement faciliter le financement du développement, mais la dotation en ressources ne détermine pas les résultats économiques. L'expérience prouve même amplement l'existence d'une relation négative, parfois appelée la « malédiction des ressources ». Les ressources peuvent devenir une malédiction quand, entre autres choses, les structures

institutionnelles et la conduite des affaires publiques laissent à désirer (la richesse en ressources est notamment souvent liée à une plus grande corruption et à la recherche d'avantages personnels). L'appréciation du taux de change réel découlant de la croissance des exportations de ressources naturelles peut nuire à d'autres activités économiques (c'est le « mal hollandais »). Autre problème : l'instabilité générale de l'économie et sa vulnérabilité aux perturbations d'origine extérieure. Dans certains cas toutefois, les ressources naturelles ont été à la base d'une diversification économique réussie et un moteur de développement. Une gestion financière prudente et un cadre institutionnel approprié (la Norvège en offre un bon exemple) peuvent prévenir ou limiter les effets secondaires négatifs. Un pays gâté par la nature peut être victime de la « malédiction des ressources » ou au contraire arriver à mettre ses richesses au service du décollage et de la diversification de son économie : cela dépend en grande partie de son contexte institutionnel et de sa politique de développement économique. En tout état de cause, une stratégie bien conçue et dûment appliquée peut grandement réduire le risque de « malédiction » dans les pays de la CEI riches en ressources et faciliter la diversification de leur économie.

42. La diversification est une tâche encore plus ardue dans les pays qui ne possèdent guère de ressources naturelles. Il s'agit aussi des pays où le revenu par habitant est le plus bas et l'incidence de la pauvreté la plus grande. Leurs dirigeants doivent s'attaquer à des problèmes de développement fondamentaux, mais ils ne disposent pas du « matelas financier » que procurent de telles ressources. Cela dit, les grands principes de la diversification économique devraient être en gros similaires pour tous les pays de la CEI.

43. L'argument économique qui milite en faveur de la diversification est qu'un avantage comparatif donné dans la division internationale du travail ne doit pas être considéré comme définitivement acquis. Cet avantage (qui ressort de la structure des exportations nettes) évolue au fil des ans avec la modification du mode d'accumulation du capital physique et humain. De nouveaux domaines d'avantage comparatif peuvent cependant être exploités par des entreprises novatrices. Les pays de la CEI ne sont nullement condamnés à rester prisonniers de leurs structures actuelles de production et d'exportation, qui sont très asymétriques, mais il leur faut s'employer résolument à faire fructifier leur potentiel pour acquérir de nouveaux avantages comparatifs, tâche de longue haleine.

44. L'existence d'avantages comparatifs potentiels mais inexploités peut être considérée comme un cas de dysfonctionnement du marché. La théorie économique comme l'expérience montrent qu'une intervention judicieuse des pouvoirs publics constitue un moyen efficace d'y remédier. Dans une perspective mondiale, le succès de l'industrialisation ou de la diversification économique (notamment l'industrialisation en Europe occidentale au XIX^{e} siècle mais aussi l'essor des pays d'Asie du Sud-Est depuis la dernière guerre et, plus récemment, l'expérience de l'Irlande) a presque toujours été dû à une intervention active de l'État. Toutefois, l'expérience montre également que, si les forces du marché ne sont pas suffisantes pour piloter la restructuration économique, l'État à lui seul ne peut pas non plus obtenir des résultats satisfaisants, comme en témoignent les conséquences sociales désastreuses de la planification centrale (dont les pays de la CEI paient encore le prix). On sait aussi que certains instruments classiques de la politique industrielle (comme la méthode qui consiste à faire fond sur les secteurs d'avenir ou à

encourager le remplacement des importations) ont des effets secondaires négatifs − distorsions du marché, mauvaise répartition des ressources, corruption, etc.

45. Quand les marchés ne fonctionnent pas bien, d'autres facteurs peuvent empêcher de mettre en valeur un avantage comparatif potentiel (mauvaise protection des droits de propriété, inexécution des contrats, etc.). C'est le cas dans de nombreux pays de la CEI, en particulier ceux qui sont les moins avancés dans leur transformation économique. Le bon fonctionnement des marchés non seulement est une condition nécessaire au succès de la diversification, mais encore peut imprimer un élan supplémentaire à ce processus.

46. Compte tenu de l'expérience d'autres pays, les principaux éléments d'une politique visant à diversifier l'économie des pays de la CEI devraient être les suivants :

- Une stratégie à long terme cohérente, définissant les principaux objectifs à atteindre. Il est important que la définition des buts à long terme fasse l'objet d'un vaste débat public. Il est indispensable que la stratégie recueille l'adhésion et le soutien général de la population et ne soit pas modifiée en fonction des tendances politiques;

- Des mesures d'encouragement qui incitent les agents économiques à agir dans le sens des objectifs fixés, ainsi que des mécanismes de coordination et de gestion des conflits d'intérêts (par exemple, entre le secteur public et le secteur privé). Il convient de manier à la fois la « carotte » (pour encourager les agents à prendre certaines mesures) et le « bâton » (en repérant rapidement les échecs et en prévoyant des stratégies de désengagement);

- Un ensemble d'organismes publics habilités à mettre en œuvre la politique correspondante. Il est indispensable d'établir des règles claires pour l'application concrète des mesures convenues et d'assurer la transparence et la responsabilité dans les activités de ces organismes, pour empêcher la mainmise de groupes d'intérêt et la corruption;

- Un financement adéquat. Les mesures visant à promouvoir la diversification exigent forcément un financement public. Les pays riches en ressources naturelles peuvent en principe mettre à profit les rentes que celles-ci leur procurent pour financer des stratégies axées sur l'exploitation de nouveaux avantages comparatifs. Lorsque les richesses naturelles ne sont pas abondantes, l'affectation de fonds publics à la diversification ne devrait pas compromettre l'équilibre budgétaire à long terme.

47. Il n'y a pas de modèle universel ni de mode uniforme de diversification économique. Le succès ou l'échec peuvent prendre de nombreuses formes, ce qui vaut pleinement pour les pays de la CEI. Cela dit, l'expérience d'autres pays montre clairement que la solidité et la qualité du cadre institutionnel constituent sans doute la clef du succès dans ce domaine. En d'autres termes, aux prescriptions établies et aux objectifs fixés doit faire pendant un cadre institutionnel approprié qui détermine officiellement et officieusement les « règles du jeu ». De nombreux effets secondaires négatifs de la politique industrielle classique sont directement imputables aux carences du cadre institutionnel dans lequel elle s'inscrit. L'établissement d'institutions idoines doit donc faire partie intégrante de toute stratégie de diversification. Des institutions solides et fiables sont également nécessaires si l'on veut maintenir une croissance élevée du PIB en période de crise.

L'évolution institutionnelle dépendra de la situation socioéconomique et politique de chaque pays.

48. Dans les pays qui connaissent encore de profondes transformations économiques, comme ceux de la CEI, la diversification économique est d'autant plus difficile qu'ils n'ont pas encore achevé les réformes systémiques et structurelles nécessaires pour établir une véritable économie de marché. D'autre part, les carences actuelles dans certains domaines peuvent être considérées comme une chance pour les dirigeants. En effet, il peut être plus facile de créer une institution efficace *ex nihilo* (à condition qu'elle soit bien conçue et dûment organisée) que d'essayer de modifier ou d'améliorer une institution qui existe déjà, mais qui fonctionne mal.

49. L'expérience récente donne à penser que les mécanismes institutionnels les plus efficaces pour promouvoir la diversification sont ceux qui font appel à la participation de tous les intéressés (du secteur public et du secteur privé), qui les associent à la conception de la politique et à son application, et qui les orientent vers l'objectif commun. Au lieu de miser principalement sur les secteurs d'avenir comme le fait la politique industrielle classique, on table sur une alliance stratégique plus souple (ce qui ne l'empêche pas d'être durable), l'État et le secteur privé échangeant des informations et des idées et coordonnant leurs efforts pour la mise au point de nouvelles activités, de nouveaux produits ou de nouvelles techniques. Faisant appel à une collaboration stratégique entre les intéressés, ce modèle vise à déterminer les causes des dysfonctionnements du marché qui ont pour effet de limiter le rôle de l'esprit d'entreprise dans la restructuration économique. Bien conçues et appliquées, les règles concernant l'interaction, les responsabilités et les engagements communs, la transparence des activités et l'obligation de rendre compte de l'utilisation des deniers publics, dans le cadre de ces alliances, devraient aider à réduire autant que faire se peut les distorsions du marché et la corruption qui pervertit parfois la politique industrielle classique.

50. L'établissement du cadre institutionnel voulu n'est qu'un aspect du vaste programme de diversification économique et de développement dans les pays de la CEI. D'une façon générale, les réformes devraient être axées sur les éléments qui influent sur le coût des activités économiques, et notamment sur l'infrastructure de base, domaine dans lequel l'investissement public joue un rôle essentiel. Puisqu'on compte sur le secteur privé pour atteindre des objectifs publics, l'État devrait encourager son développement et stimuler l'initiative en réduisant les frais des entreprises et en créant des conditions propices à l'investissement national et étranger. Des efforts complémentaires sont également nécessaires pour améliorer la conduite des affaires publiques et la gestion des entreprises, ainsi que pour remédier aux nombreuses imperfections du marché.

51. La politique générale devrait aussi être axée sur l'innovation et la mise en valeur du capital humain, qui sont les clefs de la croissance et de la compétitivité à long terme. Beaucoup de pays de la CEI (en particulier la Russie et d'autres grandes économies) sont mieux placés que certains pays en développement riches en ressources pour suivre une politique de diversification reposant sur l'innovation, grâce au capital humain dont ils disposent déjà. Mais il faut aussi s'employer à éliminer les rigidités structurelles qui peuvent empêcher de mettre ce capital au service de l'innovation.

52. Le développement du système financier est particulièrement important pour encourager l'investissement productif et, partant, la diversification. En facilitant l'accès au crédit, on lèverait une contrainte importante qui freine l'essor de nouvelles activités économiques et la promotion de l'innovation. Dans les pays riches en ressources, il importe également que le système bancaire fonctionne bien, afin de canaliser efficacement les excédents engendrés par des activités primaires en pleine expansion vers des investissements dans d'autres secteurs.

53. L'élargissement de la coopération économique régionale et une intégration plus poussée dans l'économie mondiale peuvent aussi encourager la diversification économique en augmentant les débouchés et en stimulant l'IED dans des domaines autres que le secteur primaire. Cela vaut en particulier pour les petits pays de la CEI, où le rôle de la demande extérieure dans le développement économique est plus évident, et pour de nombreux pays sans littoral où les problèmes de transit sont plus aigus. Il faut cependant bien voir que la libéralisation des échanges ne suffira peut-être pas en soi à stimuler de nouvelles activités économiques (comme en témoigne l'évolution récente); il faudra aussi que les mesures prises pour favoriser la diversification s'accompagnent d'efforts d'intégration. En outre, il est indispensable que les accords de commerce et de transit qui facilitent l'accès aux marchés soient considérés comme des instruments stables ne risquant pas d'être remis en cause.

54. De surcroît, la politique de diversification exige des pouvoirs publics des compétences bien précises. L'existence d'une administration publique compétente est un préalable de toute action gouvernementale de grande ampleur. Il faut donc accorder un rang de priorité élevé au renforcement des capacités, en particulier dans les pays de la CEI à faible revenu. De toute évidence, c'est là également un domaine où une assistance ciblée de la communauté internationale (qui ne sera pas forcément très coûteuse) peut avoir des effets extrêmement profitables dans les pays bénéficiaires.

55. La diversification dans la région de la CEI devrait être considérée comme un objectif à long terme. Vu les structures économiques actuelles, bien des membres de la Communauté d'États indépendants resteront tributaires des exportations de produits de base pendant un certain temps encore. Une diversification économique réussie passe par l'adoption d'une politique intégrée et cohérente, reposant sur des réformes approfondies dans de nombreux domaines et nécessitant un effort résolu et soutenu.

C. Vulnérabilité financière des nouveaux pays à économie de marché membres de la CEE

56. Dans la majorité des nouveaux pays à économie de marché membres de la CEE, les entrées nettes de capitaux et les déficits courants correspondants ont été relativement importants ces 10 dernières années, ce qui a permis de maintenir l'investissement et la consommation à des niveaux qui n'auraient pas été possibles autrement. La croissance peut être stimulée par un financement extérieur, l'investissement intérieur n'étant plus conditionné par l'épargne nationale. Grâce à ces entrées de fonds, les pays en question ont pu reconstituer partiellement leur capital productif, qui était insuffisant pour une économie de marché. Ils ont pu aussi préserver en partie la consommation, malgré l'effondrement de l'activité

économique pendant la phase de transition. Bien que ces avantages soient considérables, les nouveaux pays à économie de marché ne devraient pas oublier qu'une stratégie de développement caractérisée par une forte dépendance à l'égard du financement extérieur présente aussi des inconvénients. En particulier, la politique macroéconomique est assujettie à de plus lourdes contraintes, l'augmentation des réserves internationales suppose en contrepartie un sacrifice financier (coût d'opportunité), et le revenu national risque de diminuer en cas de crise monétaire. Pour ces raisons, l'ouverture des marchés de capitaux peut être moins profitable aux nouveaux pays à économie de marché qu'aux économies plus avancées.

57. Vu l'importance des entrées de fonds dans les nouveaux pays à économie de marché de la CEE, il se peut que, pour certains d'entre eux, la libéralisation des opérations en capital ait été trop rapide par rapport à leurs réformes institutionnelles internes. Dans le monde entier, les nouveaux pays à économie de marché semblent caractérisés par des cycles d'expansion-contraction, étant donné en particulier l'actuelle architecture financière internationale, aussi faut-il faire preuve de grande sagesse en ajustant à la fois le déficit courant et le déficit budgétaire pour les ramener à des niveaux supportables en cette période où les résultats sont relativement bons.

58. Il est difficile de savoir dans quelle mesure les déficits courants actuels des nouveaux pays à économie de marché compromettent la stabilité économique. Presque toutes les analyses des précédentes crises des taux de change ont abouti à la conclusion que celles-ci étaient dues pour beaucoup à l'existence de déficits courants importants ou croissants. Toutefois, la menace que représente un déficit courant ne peut pas être évaluée uniquement en fonction de l'ampleur de ce déficit; elle dépend aussi de la façon dont il est financé et utilisé, du régime de change, du niveau de la dette, de l'importance des réserves internationales, de la santé du système financier et de la situation macroéconomique générale. Bien qu'on comprenne un peu mieux les facteurs qui peuvent déclencher une crise monétaire, les connaissances restent très lacunaires et chaque crise semble différente des précédentes. Le problème tient principalement à ce que des déficits courants qui semblaient jusqu'alors supportables peuvent ne plus être considérés comme tels après des perturbations imprévues qui ont parfois une origine entièrement extérieure. La question de la viabilité se pose souvent pour les pays dont le déficit courant dépasse nettement le taux de croissance du produit intérieur brut. Cela vaut en particulier pour les pays où ce déficit est supérieur ou égal à 10 % et qui ont une dette extérieure extrêmement importante par rapport à leurs réserves officielles ou à leur PIB. La plupart des nouveaux pays à économie de marché ont maintenu leur déficit courant à un niveau inférieur à 10 % de leur PIB − niveau qui était celui du déficit du Mexique dans les années qui ont précédé la crise financière connue par ce pays en 1994. Mais beaucoup enregistrent un déficit supérieur à celui de plusieurs pays d'Asie de l'Est avant leur crise financière de la période 1997-1998. Comme la région n'a qu'une expérience limitée des mouvements de capitaux exempts de restrictions, et comme elle est vulnérable aux crises monétaires − on citera l'exemple de la Bulgarie en 1996, de la République tchèque et de la Roumanie en 1997, de la Russie en 1998, de la Turquie en 2000-2001 et de la Hongrie qui, en 2003, a fait l'objet de plusieurs attaques spéculatives − il y a lieu de s'inquiéter d'une éventuelle instabilité monétaire. Il convient de prêter une attention accrue aux

déficits courants et aux risques de difficultés financières pendant les périodes de contraction des liquidités mondiales, comme c'est le cas actuellement.

D. Problèmes découlant de la mondialisation

59. Pour tirer profit de l'intégration commerciale internationale, tout comme de l'intégration financière, il est nécessaire de mettre en place des institutions et des mécanismes nationaux complémentaires, faute de quoi on s'expose à des conséquences aussi coûteuses, bien que moins spectaculaires, que celles d'une crise monétaire résultant de carences institutionnelles dans le cas de l'intégration financière. En l'occurrence, le risque est de voir augmenter le chômage, diminuer l'investissement et s'accentuer les inégalités. Les avantages que procure normalement une spécialisation accrue découlant de la libéralisation des échanges peuvent fort bien être réduits à néant si les travailleurs déplacés se retrouvent au chômage, de même que l'accroissement du revenu national n'est d'aucun intérêt si sa répartition est plus inégale qu'avant.

60. Chacune des sous-régions composées de nouveaux pays à économie de marché devra se trouver un « créneau » dans le système de production mondiale. Les 10 nouveaux pays de l'UE devraient pouvoir se faire une place dans la chaîne manufacturière, étant donné qu'ils ont libre accès au marché de l'Union, que le niveau de leur capital humain est relativement élevé et que les salaires y sont beaucoup plus bas qu'ailleurs. Le morcellement du marché et l'insuffisance des réformes institutionnelles continuent à limiter l'activité manufacturière dans certains pays d'Europe du Sud-Est. Les États membres de la CEI restent en grande partie à l'écart du réseau manufacturier mondial, en raison de l'effondrement de leur industrie manufacturière pendant la période de transition et à cause de leur avantage compétitif dans le domaine des ressources naturelles. Les produits primaires ne sauraient toutefois constituer la base d'une croissance dynamique de leur économie.

61. Au cours des 50 dernières années, les pays situés au milieu de la fourchette internationale des revenus, qui s'intégraient aussi dans le système commercial mondial, ont enregistré des taux de croissance relativement bons et ont pu se rapprocher des niveaux de revenu par habitant des pays plus riches. Si ces tendances se poursuivent au cours des décennies à venir, la plupart des nouveaux pays à économie de marché, qui appartiennent à cette catégorie intermédiaire de revenus, devraient assez bien s'en sortir. Signalons toutefois que pendant la période considérée, ces pays à revenu intermédiaire n'ont guère été menacés par la concurrence d'autres pays en cours d'industrialisation ayant un revenu par habitant inférieur au leur. Au cours des prochaines décennies, en revanche, les nouveaux pays à économie de marché devront rivaliser avec des pays comme le Brésil, la Chine et l'Inde qui non seulement ont des salaires bien plus bas, mais encore sont aussi avancés qu'eux sur le plan technique, voire plus, dans de nombreux domaines. Il y a bien entendu certains créneaux d'une haute technicité dans les nouveaux pays à économie de marché, mais ils ne sont pas suffisants pour employer un grand nombre de gens. Ces pays doivent donc déterminer les secteurs dans lesquels ils peuvent acquérir un avantage comparatif et qui offrent des perspectives de développement technologique, parallèlement à un accroissement des salaires. Pour éviter de fonder leur compétitivité sur de bas salaires − situation peu souhaitable − il leur faut nécessairement promouvoir une société du savoir en augmentant

l'investissement dans la formation du capital humain et en prenant des mesures propres à encourager l'initiative et l'innovation.

Tableau 1.1.1
Évolution annuelle du PIB réel en Europe, en Amérique du Nord et au Japon, 2002-2005

(Variation en pourcentage par rapport à l'année précédente)

	2002	*2003*	*2004*[a]	*2005*[a]
Allemagne	0,1	(0,1)	1,7	1,3
Autriche	1,2	0,8	1,8	2,3
Belgique	0,9	1,3	2,6	2,4
Espagne	2,2	2,5	2,6	2,5
Finlande	2,3	1,9	2,9	2,9
France	1,2	0,5	2,2	1,9
Grèce	3,6	4,5	3,8	2,7
Irlande	6,1	3,7	4,3	4,6
Italie	0,4	0,3	1,2	1,6
Luxembourg	2,5	2,9	4,0	3,5
Pays-Bas	0,6	(0,9)	1,2	1,6
Portugal	0,4	(1,2)	1,2	1,9
Zone euro	0,9	0,6	1,9	1,8
Danemark	1,0	0,5	2,2	2,3
Royaume-Uni	1,8	2,2	3,2	2,5
Suède	2,0	1,5	3,4	2,9
Europe des Quinze	1,1	0,9	2,2	2,0
Chypre	2,1	1,9	3,2	3,6
Estonie	7,2	5,1	5,9	5,6
Hongrie	3,5	3,0	3,8	3,8
Lettonie	6,4	7,5	7,0	6,0
Lituanie	6,8	9,7	6,7	5,8
Malte	2,6	(0,3)	1,0	1,5
Pologne	1,4	3,8	5,7	4,9
République tchèque	1,5	3,7	3,8	3,9
Slovaquie	4,6	4,5	5,1	5,0
Slovénie	3,3	2,5	3,8	3,9
Total pour les 10 nouveaux États membres de l'UE	2,4	4,0	4,9	4,5
Europe des Vingt-cinq	1,2	1,1	2,4	2,2
Islande	(0,5)	4,0	4,3	4,7
Israël	(0,7)	1,3	3,5	3,7
Norvège	1,4	0,4	3,4	2,9
Suisse	0,3	(0,4)	1,8	1,7

	2002	*2003*	*2004[a]*	*2005[a]*
Europe occidentale, centrale et orientale	1,2	1,1	2,4	2,2
Canada	3,4	2,0	2,7	3,0
États-Unis	1,9	3,0	4,4	3,5
Amérique du Nord	2,0	3,0	4,3	3,5
Japon	(0,3)	1,3	3,9	1,5
Europe, Amérique du Nord et Japon	1,3	1,9	3,4	2,7
Pour mémoire :				
Les huit nouveaux États d'Europe centrale et États baltes membres de l'UE	2,4	4,0	5,0	4,6
Europe occidentale des Vingt	1,1	0,9	2,2	2,0
Europe occidentale et Amérique du Nord	1,6	2,0	3,3	2,8

Source : Eurostat; OCDE, comptes nationaux et statistiques nationales; estimations du secrétariat de la Commission économique pour l'Europe; Consensus Economics, Consensus Forecasts, 6 décembre 2004 et Eastern Europe Consensus Forecasts, 15 novembre 2004.

Note : Israël n'est pas inclus dans les agrégats. L'Europe occidentale, centrale et orientale comprend les 25 pays de l'Union plus l'Islande, la Norvège et la Suisse. Les huit nouveaux États d'Europe centrale et États baltes membres de l'UE comprennent les nouveaux États membres, moins Chypre et Malte. L'Europe occidentale des Vingt comprend l'Europe des Quinze, plus Chypre, l'Islande, Malte, la Norvège et la Suisse. Pour les données sur l'Europe du Sud-Est et les pays européens de la CEI, voir le tableau 1.1.2.

[a] Prévisions.

Tableau 1.1.2
Évolution annuelle du PIB réel dans l'Europe du Sud-Est et la CEI, 2002-2005
(Variation en pourcentage par rapport à l'année précédente)

	2002	*2003*	*2004[a]*	*2005[a]*
Europe du Sud-Est	6,5	5,1	7,9	5,2
Albanie	3,4	6,0	6,0	6,0
Bosnie-Herzégovine	3,7	3,2	4,0	4,3
Bulgarie	4,9	4,3	5,5	5,3
Croatie	5,2	4,3	4,0	4,4
Ex-République yougoslave de Macédoine	0,9	3,4	2,5	3,5
Roumanie	5,0	4,9	7,5	5,2
Serbie-et-Monténégro[b]	3,8	1,5	7,0	4,5
Turquie	7,9	5,8	9,0	5,3
CEI	5,2	7,7	7,9	6,4
Arménie	15,1	13,9	10,0	8,0
Azerbaïdjan	10,6	11,2	9,5	14,0
Bélarus	5,0	6,8	10,0	9,0
Fédération de Russie	4,7	7,3	6,8	5,8
Géorgie	5,5	11,1	6,0	5,0

	2002	*2003*	*2004*[a]	*2005*[a]
Kazakhstan	9,8	9,3	9,3	7,9
Kirghizistan	0,0	6,7	6,5	7,0
Ouzbékistan	4,2	4,4	7,6	6,4
République de Moldova[c]	7,8	6,3	8,0	6,0
Tadjikistan	9,5	10,2	11,0	8,3
Turkménistan[d]	1,8	6,8	6,0	7,0
Ukraine	5,2	9,4	12,4	6,5
Total pour les pays ci-dessus	5,6	6,9	7,9	6,0
Pour mémoire :				
Europe du Sud-Est sans la Turquie	4,6	4,2	6,4	5,0
CEI sans la Fédération de Russie	6,2	8,5	10,1	7,5
Pays du Caucase membres de la CEI	9,9	11,7	8,6	10,0
Pays d'Asie centrale membres de la CEI	6,6	7,5	8,4	7,3
Trois pays européens de la CEI	5,3	8,6	11,6	7,2
Pays de la CEI à faible revenu	6,3	7,7	8,1	7,9

Source : Statistiques nationales, Comité de statistique de la CEI; rapport des organismes officiels de prévision.

Note : Les agrégats ont été calculés au moyen de coefficients de pondération basés sur les parités de pouvoir d'achat. Les agrégats sont les suivants : Europe du Sud-Est (les huit pays compris sous cette rubrique); CEI (les 12 pays membres de la Communauté d'États indépendants). Ils se décomposent comme suit : pays du Caucase membres de la CEI (Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie); pays d'Asie centrale membres de la CEI (Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan et Turkménistan); les trois pays européens membres de la CEI (Bélarus, République de Moldova, Ukraine); pays de la CEI à faible revenu (Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Kirghizistan, Ouzbékistan, République de Moldova, Tadjikistan). Sauf indication contraire, les chiffres indiqués pour chaque pays sont ceux qui ont été communiqués par les organismes officiels de prévision.

[a] Prévisions.
[b] Non compris le Kosovo et la Metohija.
[c] Non compris la Transnistrie.
[d] Estimations du secrétariat de la CEE-ONU.